

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente (CGV) et de livraison s'appliquent à toute relation commerciale contractuelle conclue avec des entrepreneurs, des entités de droit public ou privé et relevant d'une activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou autre, à l'exception de tout consommateur.

Quel que soit le produit commercialisé par la société Baumann Hüppe, (ci-après « Baumann Hüppe ») nos CGV s'appliquent à :

- Toute offre de prix (« devis ») émise par Baumann Hüppe.
- Toute acceptation d'offre de prix (« devis ») envoyée par le client.
- Toute commande ou intention de commande émise (« lettre d'intention de commande ») par le client.
- Toute confirmation de commande émise par Baumann Hüppe.
- Tout formulaire de commande de Baumann Hüppe reçu par le client.
- Tout formulaire de commande de Baumann Hüppe utilisé et rempli par le client dans le cadre de sa prise de cotes.
- Toutes les études, notices techniques, plans et schémas propriété de Baumann Hüppe.

Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès de Baumann Hüppe.

Tout type d'engagement verbal pris par nos chargés d'affaires, technico-commerciaux ou attachés commerciaux ou étant de nature à être dissemblables de nos CGV requiert un engagement formel écrit de la part de Baumann Hüppe. En cas de validation d'une commande passée par téléphone, seuls les termes de la confirmation de commande écrite font foi.

Baumann Hüppe se réserve le droit de modifier toute erreur éventuelle dans sa documentation commerciale, sa documentation technique, ses listes de prix, ses offres de prix ou tout autre document contractuel sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Le fait que Baumann Hüppe ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renoncement à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

1. Devis

Nos offres de prix (« devis ») sont sans engagement pour les parties sans confirmation ou acceptation écrite desdites offres par le client.

Tout devis est le résultat d'une demande explicite, précise et écrite du client ou celui d'échanges techniques et confirmés par écrit entre le client et Baumann Hüppe.

Il se base exclusivement sur des éléments relevant de la responsabilité du demandeur pour ce qui concerne les produits (s), dimensions, quantités, coloris, zone(s) géographique(s), options et qui peuvent être de nature à impacter le produit chiffres et à livrer.

L'acceptation (« validation ») du devis vaut pour commande et emporte l'engagement du client à acquiescer les produits qui en sont l'objet. Celle-ci doit être retournée dûment signée et tamponnée ou faire l'objet d'un mail d'engagement de la part du client (faisant référence exacte au devis émis par la société Baumann Hüppe - numéro d'offre, date). Elle fige les éléments figurant sur le devis : produit, quantité, dimensions, options.

L'acceptation du devis valide également les prix et conditions de paiement de Baumann Hüppe (cf ci-après). Aucune contestation ultérieure ne sera acceptée. Par cette acceptation, le client reconnaît et déclare expressément avoir pris connaissance des CGV avant tout engagement.

La durée de validité des devis de Baumann Hüppe est d'un (1) mois sauf cas particuliers spécifiés notamment pour ce qui concerne les offres de prix réalisées dans le cadre de réponses à des appels d'offres.

2. Commande

La commande emporte l'engagement du client à acquiescer les produits qui en sont l'objet.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord de Baumann Hüppe.

Celle-ci doit être retournée dûment signée et tamponnée ou faire l'objet d'un mail d'engagement de la part du client.

Elle fige les éléments figurant sur l'offre : produit, quantité, dimensions, options. La confirmation de commande est la transformation du devis en « commande ».

L'acceptation de l'accusé réception de commande valide également les caractéristiques techniques du produit, les quantités, les prix et les conditions de paiement mentionnées par Baumann Hüppe (cf ci-après). Aucune contestation ultérieure ne sera acceptée des éléments définis de la commande, qu'elles correspondent à des devis antérieurs à des mises à jour tarifaires officiellement annoncées par la société Baumann Hüppe, qu'elles sont des éléments, des produits ou des spécificités émanant de sociétés concurrentes. Aucune confirmation de commande ne sera alors émise.

Baumann Hüppe se réserve la possibilité de ne pas accepter certaines commandes au motif qu'elles n'ont pas fait l'objet de validation(s) technique(s) préalable(s), qu'elles ne correspondent pas au champ d'application et d'utilisation des produits garantis par Baumann Hüppe, qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un chiffrage correspondant aux éléments définis de la commande, qu'elles correspondent à des devis antérieurs à des mises à jour tarifaires officiellement annoncées par la société Baumann Hüppe, qu'elles sont des éléments, des produits ou des spécificités émanant de sociétés concurrentes. Aucune confirmation de commande ne sera alors émise.

Toute modification de prix ou de quantitatif réalisée par le client directement sur la confirmation de commande et retournée à Baumann Hüppe n'a de valeur sans l'émission d'une nouvelle confirmation de commande correspondante de la part de Baumann Hüppe. Cette nouvelle confirmation de commande devra alors faire l'objet d'une validation par le client. Le délai indiqué sur la première confirmation de commande n'est plus valable.

Le client reconnaît que les produits livrés sont des produits sur-mesure qui ne peuvent être ni repris ni échangés.

La confirmation de commande est réputée acceptée par le client sans retour du document, ni dénonciation de celui-ci par écrit faisant foi, au-delà de quarante-huit (48) heures.

Les demandes d'annulation, de modification des quantités ne seront pas acceptées au-delà de 48 heures suivant la date de réception de la confirmation de commande, sauf accord écrit de Baumann Hüppe.

Dans ce cas, si la production des éléments commandés a déjà démarré avant la demande d'annulation ou de modification par le client, ce dernier se verra facturé la valeur des travaux déjà réalisés (motières et main d'œuvre).

3. Fabrication et destination des produits

Baumann Hüppe, par le biais de sa société mère, fabrique les produits correspondant aux informations et mesures fournies exclusivement par le client. Le client assume l'entière responsabilité des mesures et cotes transmises, des schémas et coupes effectuées ainsi que du choix final du produit.

Les chargés d'affaires et technico-commerciaux de Baumann Hüppe ne sauraient se substituer au client pour les prises de cotes à effectuer et figurant sur la commande.

Toute erreur liée aux mesures communiquées entraînera une nouvelle offre de prix, un nouveau délai de fabrication et une nouvelle date de sortie usine. Tout ou partie de la commande produite restera à la charge du client.

La prestation de Baumann Hüppe exclut expressément la pose de ses produits. Cette dernière relève exclusivement de la responsabilité du client qui est seul responsable de l'installation et la mise en œuvre des produits de la société Baumann Hüppe, conformément aux standards requis, au DTU en vigueur et aux règles de l'art de la profession.

Il est primordial que le client se soit assuré de l'adéquation du produit au support et à son environnement. Baumann Hüppe accompagne ses clients dans leurs choix

techniques de manière à s'assurer de cette adéquation.

Cet accompagnement technique n'exclut pas de la part du client, de ne pas se départir de son devoir de conseil et d'analyse quant à l'implémentation, la destination du produit, sa pérennité et son absence de dangerosité pour le consommateur final.

4. Prix de vente

Les prix de vente sont exprimés en euros, hors taxes, frais de port compris jusqu'au lieu de livraison indiqué par le client, en France métropolitaine. Ils ne font l'objet d'aucun escompte sauf accord dérogatoire.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

Pour les prix spécifiés par quantité, toute commande portant sur une quantité moindre entraîne une modification du prix indiqué.

En dessous de 4 stores, un forfait minimum de participation aux frais de transport et réception chaque année sera appliqué. Ce montant forfaitaire minimum figure sur le devis et la confirmation de commande.

Nos prix de vente correspondent à nos tarifs en vigueur au moment de la passation de la commande et indiqués sur la confirmation obligatoirement validée par le client. Ils sont valables pour toute livraison en France Métropolitaine. Les tarifs en vigueur sont susceptibles d'être révisés chaque année.

Toute modification des conditions de livraison figurant sur nos documents (demande de transport express, modification inopinée des adresses de livraison figurant sur nos confirmations de commande, demandes de stockage, etc) pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire et sera susceptible d'avoir un impact sur le délai initialement annoncé.

5. Conditions de règlement

L'ouverture d'un « compte client » est le préalable à la réalisation d'un devis et la possibilité éventuelle de passer une commande (selon les conditions précitées). Cette ouverture de compte entraîne l'échange d'informations avec le client qui remplit une fiche d'informations client ou stade du devis puis d'une autorisation de décaissement pour les commandes. Une analyse économique du client est confiée à l'organisme d'assurance des échanges commerciaux interentreprises, partenaire de Baumann Hüppe.

Les résultats de cette analyse définiront les différentes options de règlement proposées au client.

Conditions de règlement applicables aux clients « distribution »

Est considéré comme un client « distribution », un client dont l'activité consiste à la vente et l'installation de produits et pièces de produits de Baumann Hüppe à destination d'une clientèle de particuliers.

Sauf mentions particulières de la part de Baumann Hüppe et sous réserve d'une analyse favorable de la part de son organisme partenaire d'assurance des échanges commerciaux interentreprises (cf ci-dessus), pour tout nouveau client, un acompte de 30% hors taxes du prix figurant sur le devis ou de la confirmation de commande sera exigé pour lancer la commande en fabrication.

Le solde de la commande est réglé par LCR directe à 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture.

En cas de garanties financières insuffisantes de la part du client ou de détérioration de son crédit, les conditions applicables seront automatiquement de 50% du montant hors taxes du prix figurant sur le devis ou la confirmation de commande et 50% avant la livraison des produits au client soit la totalité du montant de la commande avant la livraison, sans préjudice de l'exigence de garanties supplémentaires.

Conditions de règlement applicables aux clients « projets »

Sont considérés comme des clients « projets » des entrepreneurs, des personnes morales de droit public ou privé et relevant d'une activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou autre -à l'exception de tout consommateur- répondant à des appels d'offres publics ou privés.

L'activité « projets » porte sur des quantitatifs importants exposant Baumann Hüppe à des risques d'insolvabilité ou de non-paiement par le client.

Aussi dès l'ouverture d'un « compte client », préalable à la réalisation de l'étude et du devis, une analyse économique du client est confiée à l'organisme d'assurance des échanges commerciaux interentreprises, partenaire de Baumann Hüppe.

Le résultat de ladite analyse entraîne de facto la proposition par Baumann Hüppe de conditions de règlement spécifiques (paiement comptant, cautionnement bancaire, délégation de paiement garantis, par anticipation, le montant de la commande. La mise en place de ces conditions de règlement et notamment la procédure administrative les accompagnant engendre un délai de traitement qui doit être pris en compte dès le départ afin que le délai souhaité par le client - dès lors que celui-ci correspond aux délais de fabrication et de livraison possibles prévus, annoncés et validés par Baumann Hüppe exclusivement - soit respecté.

Dispositions communes à tous les clients

En cas de refus par le client des conditions de règlement ci-dessus, sans qu'aucune garantie suffisante ne soit proposée, Baumann Hüppe se verra en droit de refuser la commande.

En cas de factures antérieures demeurées impayées, Baumann Hüppe pourra refuser jusqu'à paiement de la commande et suspendre la livraison en cours des produits jusqu'à paiement complet de ces factures.

Les délais de paiement convenus ne peuvent être remis en cause unilatéralement par le client. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens des présentes conditions, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement effectif à l'échéance convenue.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Tout retard ou défaut de paiement partiel ou total engendre la déchéance du terme de règlement contractuel et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues y compris celles à termes non échus.

En cas de règlements échelonnés, accordés, le cas échéant, expressément par Baumann Hüppe, tout retard de paiement d'une échéance entraînera l'exigibilité de la totalité des sommes dues.

Baumann Hüppe, le cas échéant, se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre la fabrication et la livraison des produits, sans préjudice de toute voie d'action et de toute demande de dommages et intérêts. Elle pourra à ce titre, dans le cadre de ce défaut de paiement, suspendre ou interrompre la fabrication ou la livraison de produits pour des entités en lien avec le client.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

En outre, en cas de procédure contentieuse, les sommes restant dues seront majorées de 15% à titre d'indemnité forfaitaire.

Le fait pour Baumann Hüppe de se prévaloir des dispositions qui précèdent ne le prive pas du droit d'invoquer le bénéfice de la clause de réserve de propriété évacuée ci-après.

6. Réserve de propriété

Baumann Hüppe demeure propriétaire des produits et accessoires figurant au contrat jusqu'à paiement de l'intégralité du prix en principal et accessoires. De convention écrite, Baumann Hüppe pourra faire jouer les droits qu'il détient ou titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et Baumann Hüppe pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours. Le client, dès mise à disposition des marchandises par le transporteur, assume l'entière

responsabilité des dommages que le produit et accessoires pourraient subir ou occasionner.

Toute clause contraire aux dispositions du présent article, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L. 624-16 du code de commerce.

En cas de défaut de paiement du client, Baumann Hüppe se réserve d'appliquer son droit de rétention sur les produits sans préjudice de toute autre demande notamment en paiement de dommages et intérêts.

7. Transport

Le délai de fabrication est toujours indiqué sur la confirmation de commande. Il s'exprime en semaine et à date de départ usine. Tout délai de mise à disposition n'est donné qu'à titre informatif et indicatif, celui-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Baumann Hüppe est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Sauf mention contraire, la marchandise est réputée être livrable au siège social du client ou à l'adresse de son dépôt indiqué dans sa fiche d'information client. Le client doit prendre toutes dispositions afin de permettre la livraison, à défaut Baumann Hüppe pourra considérer que la commande est annulée et la vente unilatéralement réalisée par l'acheteur à ses torts, ou faire stocker les marchandises aux frais du client.

Dans tous les cas, la marchandise voyage aux risques et périls du client auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur, dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

Baumann Hüppe ne saurait être tenue pour responsable de la manutention des produits à livrer et le client doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le déchargement des marchandises.

Baumann Hüppe ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque retard de livraison lié à des cas de force majeure ou en cas de circonstances hors de son contrôle, telles que notamment grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative. En toute hypothèse, les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, pénalités de chantier, ni annulation des commandes en cours.

La date de livraison ne pourra être garantie en cas de non-respect par le client de ses obligations en termes de délai de paiement ou d'impayé.

La réception sans réserve des produits commandés par le client couvre tout vice apparent et/ou manquant.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, toute réclamation qui ne serait pas effectuée dans les quarante-huit heures suivant la réception de la marchandise, sous forme recommandée avec accusé de réception au siège de Baumann Hüppe ne saurait être admise. Cette réclamation entend nécessairement un refus du colis par le client.

Il appartendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser Baumann Hüppe ou ses représentants, toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstient d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, à peine de déchéance de toute garantie.

Lorsqu'après contrôle un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par Baumann Hüppe ou son mandataire, le client ne pourra demander que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

8. Garantie

Nos produits font l'objet d'une garantie de 2 ans. Des conditions de garantie spécifiques s'appliquent en fonction du fabricant partenaire de la motorisation choisis par Baumann Hüppe pour équiper les produits vendus.

Ces conditions spécifiques seront précisées sur les documents commerciaux correspondant aux documents de vente contractuels.

La mise en œuvre de cette garantie doit faire l'objet d'une demande circonstanciée de la part du client adressée par écrit à la Direction technique de Baumann Hüppe incluant une description précise du dysfonctionnement ou de la panne, ainsi que la date précise du constat. L'ensemble sera étayé à minima par des photographies et de vidéos de qualité suffisante.

En cas d'acceptation par Baumann Hüppe de la garantie après analyse des éléments ci-dessus mentionnés, celle-ci donnera droit à un échange standard de pièces correspondantes nécessaires au fonctionnement des produits Baumann Hüppe. Est exclue de cette garantie toute participation quelconque à l'intervention de remplacement, aux moyens techniques et humains engendrés.

Baumann Hüppe se réserve le droit de refuser la prise en charge de la garantie si l'installation de ses produits ne respectait pas les règles de l'art, le DTU ou serait contraire aux principes élémentaires de pose de ses produits.

Aucune réclamation concernant les produits Baumann Hüppe ne sera acceptée après la pose, sauf vice caché.

Dans ce cas, la responsabilité de Baumann Hüppe se limite strictement au remplacement des éléments défectueux. Seront exclus de cette garantie toute participation à l'intervention de remplacement, aux moyens techniques et humains engendrés.

9. Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre Baumann Hüppe et le client. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avis.

Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Seul le transporteur choisi par Baumann Hüppe est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

Aucun retour (dans le cas d'un éventuel dégot de transport, déclaré et validé comme tel par les deux parties) ne sera accepté après un délai de 48 heures suivant la date de livraison. Aucun retour (dans le cas d'un éventuel défaut produit, déclaré et validé comme tel par les deux parties) ne sera accepté après un délai maximum de 30 jours.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état dans lequel elles ont été livrées.

10. Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, photographies remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de Baumann Hüppe, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être restitués à sa demande.

Nos clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de Baumann Hüppe.

11. Loi applicable - Compétence

La vente, les présentes conditions générales et leurs suites sont soumises à la loi française.

En cas de litige quelconque, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires.

A défaut d'accord amiable, seul les tribunaux du ressort du siège social de Baumann Hüppe, seront compétents même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction puissent exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.